

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 79 (1953)
Heft: 13

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. AUGUSTE CHEVALLEY, docteur *honoris causa*, ingénieur en chef de la S. A. Giovanola Frères, Monthey, présenté par M. le professeur M. Cosandey.

M. le professeur FRIEDRICH TÖLKE, docteur *honoris causa*, professeur à l'Ecole polytechnique de Stuttgart, directeur de l'Institut du Bâtiment, Stuttgart, présenté par M. le professeur A. Stucky.

M. le professeur FRANZ TANK, docteur *honoris causa*, président de l'Association suisse des électriciens, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich, présenté par M. le professeur E. Juillard.

M. ERIC CHOISY, docteur *honoris causa*, président de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, président de la S. A. Grande Dixence, Genève, présenté par M. le professeur H. Matti.

M. le professeur FRANÇOIS CAHEN, docteur *honoris causa*, directeur-adjoint des Etudes et Recherches à l'Electricité de France, professeur à l'Ecole supérieure d'Electricité, Paris, présenté par M. le professeur D. Gaden.

M. HANS HARRY, docteur *honoris causa*, directeur fédéral des Mensurations cadastrales, Berne, présenté par M. le professeur W. K. Bachmann.

M. ARTHUR WILHELM, docteur *honoris causa*, président de la Société suisse des Industries chimiques, administrateur-délégué de la S. A. CIBA, Bâle, présenté par M. le professeur H. Goldstein.

M. ALPHONSE LAVERRIÈRE, docteur *honoris causa*, architecte D.P.L.G., membre de l'Institut de France, Lausanne, présenté par M. le professeur J. Tschumi.

Dîner et bal du Centenaire

La Grande salle du Comptoir suisse; onze cents personnes; habits noirs et robes du soir; de nombreux invités; un dîner remarquablement servi en dépit du nombre des participants; après une bienvenue de M. A. Stucky, on entend une spirituelle allocution de

M. Albert von der Aa, président du Grand Conseil vaudois, une adresse de M. André Mairesse, lue par M. Puig, un représentant des étudiants...

A 23 heures: la salle de bal rendue agréablement méconnaissable par les élèves de l'Ecole d'architecture; un entrain extraordinaire grâce à la présence des jeunes générations; une nuit trop courte.

Garden-Party dans les jardins de l'EPUL

Bravant un temps maussade, les jeux se déroulent selon le programme. Sous les cèdres et les marronniers, les buffets, les estrades, les attractions rivalisent.

Les Faux-Nez jouent leur succès: « Un mot pour un autre », de J. Tardieu. Mais le « Vray Guignol » doit céder le pas à l'averse. Qu'importe, la fête a réussi!

Exposition de l'Ecole d'architecture

Il fallait à l'Ecole d'architecture une éclatante démonstration de vitalité pour n'être pas noyée dans l'enthousiasme d'une fête d'ingénieurs. Célébrant très exactement le dixième anniversaire de sa création, ses plus anciens diplômés ne le sont que depuis quatre ans à peine et leur nombre est modeste. Cet éclat, elle le donna par l'exposition des travaux de ses élèves: dans la grande salle du Musée d'art industriel, projets et maquettes se partageaient l'intérêt d'un public sympathisant.

D'importants travaux d'analyse historique attirent et retiennent l'attention par leur présentation impeccable. Quant aux travaux de composition (esquisses, projets rapides et études plus poussées), ils dénotent une liberté de conception et une sûreté de jugement qui font honneur aux professeurs de l'Ecole et en particulier à M. Jean Tschumi. Un souffle indiscutable anime les meilleurs de ces projets. L'impression de sérieux qu'ils laissent dans leur ensemble est confirmée par les voix autorisées des excellents architectes que nous avons rencontrés à Lausanne au cours de ces journées.

J.-P. V.

LES CONGRÈS

Commission internationale pour l'irrigation et le drainage, Nouvelle-Delhi

La Commission internationale pour l'irrigation et le drainage à la Nouvelle-Delhi fait savoir que les bulletins n^{os} 1 et 2 du premier Congrès pour l'irrigation et le drainage, qui a eu lieu à la Nouvelle-Delhi en 1951, sortiront de presse dans la deuxième moitié de cette année. Le coût de ces deux bulletins est de 40 fr. Les commandes pour ces bulletins doivent être adressées, au plus vite, au président du Comité national suisse pour l'irrigation et le drainage, Edouard Gruner, Nauenstrasse 7, Bâle.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Communiqué du Secrétariat

Revision de la formule S.I.A. n^o 110: « Instructions provisoires pour le calcul des honoraires relatifs aux plans d'aménagement de régions, de localités et de quartiers, et aux plans de situation »

Le Comité central de la S.I.A. a décidé, dans sa dernière séance du 15 mai, de confier la revision de cette formule à la Commission pour les honoraires des

architectes et a désigné dans ce but une sous-commission spéciale.

Le Comité central décide d'appliquer une augmentation de 30 % sur les taux de la norme actuellement en vigueur, pour les adapter au renchérissement du coût de la vie et en particulier à l'augmentation des frais de bureau (salaires des dessinateurs, techniciens et architectes). L'augmentation de 30 % peut être appliquée dès à présent jusqu'à la mise en vigueur de la norme révisée.

Erratum

Une regrettable erreur de mise en pages s'est glissée dans l'article de M. P. Ch. Petroff: **Importance de la passivation des surfaces métalliques avant peinture.** paru dans notre numéro du 13 juin 1953, page 295.

Les conclusions de l'exposé libellées comme suit:

Cette possibilité de peindre directement sur tôles calaminées a pour conséquence la suppression d'opérations coûteuses, telles que le sablage ou le décapage.

D'autre part, ces résultats ne sont que la confirmation de ceux obtenus par les Ateliers et Chantiers de Bretagne à Nantes qui, depuis 1949, ont pu peindre directement sur tôles calaminées, grâce à l'antioxydation préalable, onze vapeurs de haute mer. Aux carénages, la peinture des carènes de ces bateaux s'est toujours révélée en meilleur état que celle des carènes traitées simplement au minium comme couche de fond. Les tôles ne montrent aucune piqure, ni trace de corrosion. Les parties à repeindre ne portent que sur les couches de finition ayant subi des détériorations d'ordre